

ETABLISSEMENT : CFP SAN PEDRO	LECON 10 <i>la fréquentation des centres de santé et la lutte contre l'automédication, les maladies endémiques et parasitaires</i>	Prof : Diarrassouba Moussa
FILIERE : CAP Toutes Options		NIVEAU : Module 3
MATIERE : EDHC		DUREE : 1HEURE

1. Définitions

Les centres de santé : ce sont des infrastructures sanitaires de proximité en vue d'assurer les premiers soins médicaux avant l'évacuation vers un centre hospitalier régional.

L'automédication : c'est le fait pour un individu de prendre un médicament sans la prescription d'un spécialiste (médecins ou infirmiers)

Les maladies endémiques et parasitaires : La maladie endémique une maladie ou un trouble présent en permanence dans une région particulière ou dans un certain groupe d'individus ; et la maladie parasitaire des maladies causées par des parasites

Exemple : Le paludisme, l'onchocercose, la fièvre typhoïde, la variole, la bilharziose, le ver de guinée

2. Dangers liés à l'automédication

Les dangers de l'automédication sont multiples et divers, ce sont entre autres :

- l'aggravation de la maladie
- l'intoxication médicamenteuse
- la mort du patient

3. importance des centres de santé

Les centres de santé sont très importants dans la vie des populations car ils favorisent et assurent :

- la prévention contre les maladies à travers les conseils
- la prise en charge du patient
- l'appui aux campagnes de vaccination et la lutte contre les maladies endémiques et parasitaires
- la réduction des longs trajets pour la prise en charge médicale

4. actions de sensibilisation des centres de santé

Pour sensibiliser les populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé il faut faire des campagnes d'information et de sensibilisation sur les dangers de l'automédication

Résumé

Les centres de santé sont des infrastructures sanitaires de proximité qui assurent la prévention contre les maladies à travers les soins administrés aux malades, pour ce faire, il faut les fréquenter régulièrement lorsque l'on est malade et éviter de pratiquer surtout l'automédication qui a des conséquences parfois dramatiques sur les maladies.

ETABLISSEMENT : CFP SAN PEDRO	<u>LECON 11</u> <i>Les bienfaits du dépistage du VIH et la gestion de la vie</i>	Prof : Diarrassouba Moussa
FILIERE : CAP Toutes Options		NIVEAU : Module 3
MATIERE : EDHC		DUREE : 1HEURE

1. Définition

Le test de dépistage du VIH : c'est un acte médical qui permet à toute personne majeure de connaître son statut sérologique (séropositif ou séronégatif).

Ce test se fait en 3 étapes essentielles :

- La mise en confiance lors de l'accueil
- Le prélèvement et l'analyse du sang
- L'annonce du résultat suivi de conseils en fonction du statut

2. Règles de bonne conduite en rapport avec le statut sérologique

2.1. Cas du séropositif

Il doit :

- Suivre scrupuleusement son traitement par la prise des médicaments (anti rétroviraux : ARV)
- Avoir une bonne hygiène de vie en ayant une alimentation saine et équilibrée
- Eviter la consommation d'alcool, de tabac et de drogue
- Avoir un comportement sexuel responsable en ayant des rapports sexuels protégés (port du préservatif)

2.2. Cas du séronégatif

Il doit :

- Avoir une vie sexuelle responsable (fidélité, port du préservatif) et l'abstinence si l'on n'est pas encore marié
- Faire régulièrement son test après le 1^{er} test
- Avoir une bonne hygiène de vie en ayant une alimentation saine et équilibrée

3. Avantages du test de dépistage

Le test de dépistage du VIH présente plusieurs avantages qui sont :

- la connaissance de statut sérologique et une bonne planification de sa vie
- une bonne hygiène de vie
- une prise en charge médicale et sociale en cas de séropositivité

Résumé

Le test de dépistage est un acte médical accessible à tout individu majeur, il permet de connaître son statut sérologique à partir duquel on peut mieux gérer sa vie en la planifiant. Il est donc important de faire volontairement son test de dépistage

ETABLISSEMENT : CFP SAN PEDRO	<u>LECON 12</u> <i>la protection des parcs nationaux, des réserves forestières et la sauvegarde de l'environnement</i>	Prof : Diarrassouba Moussa
FILIERE : CAP Toutes Options		NIVEAU : Module 3
MATIERE : EDHC		DUREE : 1HEURE

1. Définitions

Le parc national : C'est un territoire assez vaste où la nature est aménagée pour l'agrément et l'éducation du public.

Exemple : le parc de la Comoé, parc du banco, le parc du mont peko, le parc d'azagny

La réserve forestière : c'est un vaste espace protégé dont le but est la sauvegarde de certaines espèces animales et végétales généralement en voie de disparition

Exemple : les réserves du haut Bandama, les réserves du n'zo, les réserves du mont nimba

2. importance des parcs et réserves forestières

Les parcs nationaux et réserves forestières sont très importants pour l'équilibre et la sauvegarde de l'environnement, ils ont des rôles essentiels, ce sont entre autres :

- la protection de l'environnement et de l'écosystème
- la préservation de la faune et de la flore
- l'adoucissement du climat
- la lutte contre la déforestation et l'avancée du désert
- l'éducation et le divertissement du public
- la connaissance de certaines espèces animales et végétales
- le développement du tourisme

3. actions de protection des parcs et réserves

Pour protéger les parcs et réserves il faut mener des actions, ce sont :

- l'interdiction de pratique de chasse et de l'exploitation forestière dans ces lieux
- des sanctions pénales sévères contre les braconniers et sensibilisation des populations riveraines
- le renforcement des moyens des agents chargés de la protection de ces domaines
- l'interdiction des activités pouvant dégrader les parcs et réserves (cultures sur brulis, faux de brousse)

Résumé

Les parcs nationaux et réserves forestières sont importants pour l'équilibre et le bien être de l'homme. C'est pourquoi ils doivent être exploités rationnellement pour la sauvegarde de l'environnement et des générations à venir.